

Fédération Wolfgang Doeblin, appel à projets 2018 Physique élargie

<http://doeblin.unice.fr/>

Comme chaque année la Fédération Wolfgang Doeblin soutiendra financièrement l'organisation de colloques impliquant plusieurs laboratoires de son périmètre, ainsi que des projets de recherche rentrant dans le cadre de sa mission d'encouragement à la coopération entre équipes des unités qui la composent. Le périmètre de la fédération Doeblin est constitué des laboratoires: ARTEMIS, CEMEF, CRHEA, GEOAZUR, INPHYNI, LAGRANGE, LJAD.

Si le CNRS attribue en 2018 des mois de chercheurs-invités à la Fédération, un appel d'offre séparé sera lancé aussi tôt que possible.

1. Organisation de colloques et d'écoles.

- D'une façon générale ces manifestations doivent contribuer à l'animation scientifique entre les laboratoires de la Fédération.
- Le budget alloué se situe typiquement autour de 2000€ à 3000€ par projet (ces bornes n'étant pas absolues).
- Le soutien de la Fédération devra être explicitement mentionné dans la publicité du colloque ou de l'école.
- Format de la demande : 2 à 3 pages, sans oublier d'indiquer les organisateurs, le nombre prévu de participants (de l'UNS et extérieurs), une liste préliminaire des orateurs, le budget prévisionnel et la date prévue.
- A l'issue du colloque ou de l'école un rapport-bilan vous sera demandé.

2. Projets de recherche.

- En 2018 nous espérons pouvoir soutenir au moins trois projets à hauteur de 10 000€ à 15000€ pour chaque projet.
- Ces projets devront associer au moins deux équipes appartenant à des laboratoires différents de la Fédération.
- Tous les thèmes relevant du périmètre de la Fédération seront examinés. Le conseil de la Fédération accordera une attention particulière aux thèmes relevant des axes prioritaires soutenus par la Fédération: *interactions lumière-matière, physique non-linéaire et hors-équilibre, mécanique des fluides et matière molle, physique des matériaux.*
- Le soutien financier pour les étudiants en stage de Master 2 pourra être inclus dans la demande dans le cadre réglementaire des indemnités de stage de M2.
- A l'issue du projet un rapport-bilan vous sera demandé.
- Format de la demande : 3-5 pages, avec une partie de motivation scientifique faisant ressortir le bénéfice de la collaboration proposée, une partie détaillant le budget et les éventuelles autres sources de financement. En cas d'achat de matériel joindre des devis.

Les demandes devront être adressées à thomas.frisch@unice.fr avec une copie à magali.dusaucy@inphyni.cnrs.fr gestionnaire de la Fédération Doeblin

Date limite de soumission des demandes : le mercredi 7 février 2018

La décision du conseil de la Fédération interviendra au plus tard le 10 mars 2018.